



La (re)mobilisation

La mise en œuvre, des projets et des parcours, mobilise plusieurs structures du consortium mais aussi des structures extérieures.

La durée de cette phase est variable de quelques semaines à quelques mois.

Des rencontres sont régulièrement organisées avec vous, toujours en présence du référent et du coordonnateur de parcours.

Progressivement, de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peuvent être intégrées à votre parcours.

Enfin, vous pouvez selon votre projet, entrer en formation qualifiante ou certifiante ou bien intégrer un emploi salarié. Vous pouvez également vous engager dans des actions de bénévolat.

Laissez-vous accompagner par des professionnels !

Nous joindre :

Tél : 02 30 32 02 79 – Mail : contact@territoires-partages.org